

## Conseil collectif sur la production fourragère réalisée par les techniciens de la Chambre d'Agriculture 71 Outil de pilotage et d'aide à la décision pour les éleveurs

Rédaction : Véronique GILLES – vgilles@sl.chambagri.fr – Amélie POULLEAU – apoulleau@sl.chambagri.fr

Sommes des températures cumulées - Zones précoces - Zones tardives	200°C (base janvier) Apport d'azote	300°C- 350°C (base février) mise à l'herbe	500°C à 550 °C fin déprimage épis 5 cm	700°C-800°C fauche précoce début épiaison	1000°C foin précoce début floraison	1200°C foin moyen floraison	1400°C foin tardif médiocre début grainage	>1400 °C grainage
				> 300 m	< 300 m			

### Fauches précoces : Visez juste !!

Station	Prairies Σ tpt° cumulée base février	Précipitations hebdomadaires
Autun 300	698	39,0
Autun 400*	642	
Autun 500*	588	
Macon	890	20,0
St Symphorien de M	781	44,2
Saint Yan	794	39,0
Jalogny	755	30,1
Beaumont 300*	797	
Beaumont 400	741	31,2
Mont St Vincent 600	737	31,2
Mont St Vincent 400*	847	
Matour	750	32,8
Chalon	784	21,0
Varenne St Sauveur	861	21,0
St Maurice les Couches	789	33,8

\* données recalculées

La pluie est là, et devrait se maintenir sur les 15 prochains jours. De courtes fenêtres de beau devraient se présenter ce milieu de semaine pour permettre de faucher des fourrages de bonne qualité en ensilage. Zones intermédiaires du Charolais et du Centre : Atteinte des 800°. Profitez-en si possible.

Cela assurera une bonne repousse.

Pour les zones plus tardives de l'Autunois, vous pouvez attendre encore 15 jours : Atteinte des 800° prévue entre le 20 et 24 mai suivant votre altitude. Laisser pousser.

### Réseau pousse

La pluie a eu un effet positif sur la pousse, mais cette semaine, les coups de froid et même de gel par place ont marqué la pousse. Pas de record !! De 10 kg/j/ha en zone d'altitude qui a gelé à 70 kg/ha/j en zone de fond. Une moyenne entre 40 et 60 kg/ha/j : Une pousse qui est au ralenti pour la saison.

### Abreuver vos animaux en pâturage

#### ● Estimer les besoins en eau de vos animaux :

La consommation en eau va fluctuer en fonction de différents facteurs :

- Stade physiologique et production laitière de l'animal.
- Teneur en MS de l'alimentation (apport de foin au pâturage).
- De la présence de points d'ombre.
- De la température et de la pluviométrie.

Il faut retenir les consommations journalières ci-dessous :

Cheptel	Moyenne	Pic estival
Vache Laitière (35kg/j)	55 l	125 l
Vache allaitante	35 l	75 l
Broutard (200 kg)	15 l	20 l
Génisse 350 450 kg	30 l	50 l
Brebis + agneaux	6 l	12 l
Chèvre laitière	5 l	12 l

#### ● Choisir la capacité et le débit de l'abreuvoir :

Cette décision se prend en fonction du positionnement de l'abreuvoir dans la parcelle.

- Pour les points d'eau éloignés (+ de 200 m) ce qui est

généralement le cas en pâturage libre, les animaux se déplaceront en grand nombre pour aller boire. Il est donc essentiel que le système d'abreuvement puisse accueillir au moins 20 % des individus simultanément. Le débit doit alors fournir la moitié de la consommation quotidienne en 10 min (**pour un lot de 20 Vall+vx en été : 1900 L/j = Besoin de 950 L en 10 mn soit un débit de 5,7 m³/h**).

- A l'inverse, si la distance entre le fond de la parcelle et l'abreuvoir est inférieur à 200 m, les animaux iront s'abreuver plus fréquemment et en petits groupes. Il devra fournir un quart de la consommation quotidienne en 10 min (pour ce même lot : Besoin de 475 L en 10 mn soit un débit de 2.9 m³/h). Ajuster le volume de votre bac.

#### ● Où positionner le point d'eau ?

Pour que les animaux ne négligent pas le pâturage en période de forte température, ils ne doivent pas avoir à faire plus de 400 m entre le fond de la parcelle et le point d'eau.

- Il est préférable de ne pas positionner le point d'eau directement à l'ombre pour éviter la saturation de l'endroit durant les périodes très chaudes. Il faut aussi éviter de le placer à l'entrée de la parcelle ou dans des zones étroites.

- En pâturage tournant, le point d'eau peut se positionner soit au milieu des paddocks, soit vers un parc accessible par un couloir. En pâturage dynamique, un système d'abreuvoir mobile peut être mis en place (à partir d'un réseau de tuyau avec des branchements rapides).

### Les différents aménagements

La qualité de l'eau étant très importante pour la santé des animaux, il est préférable de limiter le plus possible l'abreuvement direct dans les points d'eau naturels : Problème de douve ou de leptospirose. Il est possible d'effectuer des aménagements sur ces points d'eau : Pompe à nez, pompe éolienne ou point d'eau aménagés le long d'un ruisseau. S'il existe un contrat de rivière sur le cours d'eau en question, ces aménagements peuvent être financés en partie.

#### Attention, ces captages sont très réglementés !

Pour plus de détails, vous pouvez contacter **Bertrand DURY à la Chambre d'Agriculture** ([bdury@sl.chambagri.fr](mailto:bdury@sl.chambagri.fr) – Tél : 06 74 38 70 37). Voir en pièce jointe les procédures liées aux divers captages. Pour vérifier la qualité de votre captage, contacter votre GDS pour les prélèvements et analyses d'eau.

### Les aides aux aménagements

Les travaux de captage, d'aménagement d'un point d'eau est un investissement important, mais qui se retrouve sur la santé du troupeau. Des aides existent en dehors des contrats de rivière : (Voir en pièce jointe les financements et conditions d'octroi). Pour toutes informations, vous pouvez contacter un des techniciens bâtiments de la CA 71.